



	Mont de Eau Agglo	Délibération	Nomenclature Acte
	Conseil d'administration Séance du 17 décembre 2024	N° DEL-2024-12-09	N°7.1.2 – décision budgétaire
Objet : Budget Primitif 2025 – Budget Assainissement (assainissement collectif)			

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi 17 décembre, le Conseil d'administration de Mont de Eau Agglo, dûment convoqué le mardi 10 décembre 2024, s'est rassemblé dans la salle de réunion du rez-de-chaussée de la Maison de l'eau, sous la présidence de Monsieur Charles DAYOT, Président du Conseil d'administration

Étaient présents à la séance :

Monsieur Charles DAYOT Président du Conseil Communautaire
Monsieur Philippe EYRAUD Conseiller Municipal
Madame Marie-Christine BOURDIEU Vice-Présidente du Conseil Communautaire
Madame Chantal PLANCHENAUT Conseillère Communautaire
Monsieur Alain BACHE Conseiller Communautaire
Monsieur Bernard KRZYNSKI Vice-Président du Conseil Communautaire
Madame Patricia BEAUMONT Conseillère Communautaire
Monsieur Michel GARCIA Membre du bureau Communautaire
Monsieur Dominique CLAVE Vice-Président du Conseil Communautaire
Monsieur Jean-Louis DARRIEUTORT Membre du bureau Communautaire
Monsieur Thomas DASTUGUE Conseiller Municipal
Monsieur Vincent RUQUOIS Membre expert
Madame Dixna BOULEGUE Membre expert
Monsieur Jean-Claude DAVIDSON Membre expert
Monsieur Jean-Paul GANTIER Membre expert
Monsieur Francis GUILHAMOULAT Membre expert

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur Joël BONNET Vice-Président du Conseil Communautaire donne procuration à Monsieur Bernard KRZYNSKI,
Madame Nathalie BOIARDI Membre du bureau Communautaire, donne procuration à Monsieur DASTUGUE,

Excusés :

Monsieur Claude COUMAT Membre du bureau Communautaire
Madame Catherine PICQUET Conseillère Communautaire
Monsieur Bruno ROUFFIAT Conseiller Communautaire

LA SÉANCE EST OUVERTE



Objet : Budget Primitif 2025 – Budget Assainissement (assai

ID: 040-924781818-20241218-DEL_2024_12_09-DE

Rapporteur : Monsieur Bernard KRUYNSKI

Budget annexe assainissement collectif :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Intitulé	ancien Budget Annuel 2024	PROPOSITION BP 2025
011	Charges à caractère général:	2 741 100,00	2 748 100,00
012	Charges de personnel:	1 520 000,00	1 250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	590 000,00	590 000,00
66	Charges financières	540 000,00	460 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions	50 000,00	50 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 481 100,00	5 148 100,00
023	Virement à la section d'investissement	1 598 289,59	614 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 700 000,00	1 700 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 298 289,59	2 314 000,00
	TOTAL DES DEPENSES	8 779 389,59	7 462 100,00

Chapitre	Intitulé	ancien Budget Annuel 2024	PROPOSITION BP 2025
013	Atténuations de charges	142 000,00	150 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 120 100,00	6 778 100,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	34 000,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	2 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 293 600,00	6 964 100,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	426 800,00	498 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	426 800,00	498 000,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 058 989,59	0,00
	TOTAL DES RECETTES	8 779 389,59	7 462 100,00



SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	ancien Budget Annuel 2024	PROPOSITION BP 2025
20	Immobilisations incorporelles	272 600,00	59 100,00
21	Immobilisations corporelles	854 400,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	624 100,00
23	Immobilisations en cours	4 036 209,41	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 130 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 363 209,41	1 816 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	426 800,00	498 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	426 800,00	498 000,00
	RESTE A REALISER N-1	1 455 087,33	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	8 245 096,74	2 314 000,00
Chapitre	Intitulé	ancien Budget Annuel 2024	PROPOSITION BP 2025
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 598 289,59	614 000,00
040	Opération d'ordre de transfert entre section	1 700 000,00	1 700 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 298 289,59	2 314 000,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 569 046,69	0,00
	RESTE A REALISER N-1	377 760,46	0,00
	TOTAL DES RECETTES	8 245 096,74	2 314 000,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2312-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu la délibération DEL-24-10-5 du conseil d'administration du 10 octobre 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires ;

Vu le Budget Primitif 2025 du budget du budget annexe assainissement collectif ;

Après avoir entendu son rapporteur,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour: 16

Contre: 0

Abstention : 0

Le conseil d'administration à l'unanimité :



Article 1 : Approuve le budget primitif 2025 du budget du budget annexe assainissement collectif ainsi que ses annexes.

Article 2 : Autorise Monsieur le Directeur, à signer toute pièce ou document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : Précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré au siège de Mont de Eau Agglo, le 18 décembre 2024

Pour extrait conforme,

Charles DAYOT,

Président du conseil d'administration

de Mont de Eau Agglo